

Politique d'adhésion



Carte Membre MYOM
et
Adhésion à la communauté WhatsApp
2026

05 Décembre 2025

MYOM - Moroccan Youth Of Montreal

1. Objet de l'adhésion

L'adhésion annuelle à MYOM permet de soutenir de manière concrète les activités, projets et frais de fonctionnement de l'association.

Elle donne accès à la **Carte Membre MYOM 2026**, indispensable pour rejoindre la **Communauté WhatsApp MYOM**.

Cette carte membre ouvre l'accès à l'ensemble des groupes WhatsApp MYOM, aux communications exclusives, aux réductions et offres des partenaires, aux inscriptions prioritaires pour les événements, aux giveaways réservés aux membres, ainsi qu'à de nouveaux avantages qui seront annoncés au cours de l'année.

L'adhésion est considérée comme une **contribution volontaire / donation** destinée à soutenir l'association, et non comme l'achat d'un service ou d'une prestation.

2. Durée de l'adhésion

L'adhésion couvre la période du **1er janvier 2026 au 31 décembre 2026**.

Elle n'est ni reconduite automatiquement ni divisible.

3. Tarifs 2026

Les contributions annuelles sont définies comme suit :

- **Adhésion Standard : \$48 (ou \$4 par mois)**
- **Adhésion Étudiant(e) : \$36 (ou \$3 par mois)**
(une preuve peut être demandée : carte étudiante, certificat d'inscription, etc.)

Les montants ont été fixés par l'équipe de direction MYOM afin d'assurer la pérennité de l'association.

4. Conditions d'accès à la Communauté WhatsApp

L'accès à la communauté est réservé aux personnes :

1. Ayant payé leur adhésion annuelle
2. Ayant complété le formulaire d'inscription MYOM
3. Ayant accepté la présente Politique d'Adhésion
4. Respectant les règles de conduite de la communauté

Tout membre ne respectant pas ces conditions pourra voir son accès suspendu ou retiré.

5. Non-remboursabilité de l'adhésion

L'adhésion MYOM constitue une **donation non remboursable**.

En validant l'adhésion, le membre reconnaît et accepte :

- Qu'aucune demande de remboursement ne sera acceptée,
- Qu'il s'agit d'une contribution volontaire destinée au financement de l'association,
- Qu'une erreur de sélection de catégorie (ex. étudiant vs standard) ne donne pas lieu à remboursement.

Aucune exception ne sera faite.

6. Cas particulier : exclusion d'un membre

En cas de comportement inapproprié, les administrateurs MYOM se réservent le droit d'exclure temporairement ou définitivement un membre.

Constituent notamment des motifs d'exclusion :

- Insultes
- Harcèlement
- Comportements menaçants
- Attitudes toxiques perturbant la communauté
- Spam, fraude ou tentative de manipulation
- Non-respect répété des règles de l'association
- Comportement inapproprié lors d'un événement MYOM

Remboursement proportionnel uniquement en cas d'exclusion disciplinaire

En cas d'exclusion décidée par MYOM, un remboursement partiel peut être effectué selon le nombre de mois restants dans l'année civile (calcul linéaire).

Exemple :

Adhésion 48 \$ → valeur mensuelle de 4 \$

Exclusion le 20 avril → remboursement de mai à décembre = 8 mois = 32 \$

Aucun remboursement ne sera effectué pour des périodes déjà consommées.

L'association reste seule décisionnaire concernant l'évaluation du comportement et l'application des sanctions.

7. Responsabilités des membres

Tout membre MYOM doit :

- Respecter les règles et valeurs de l'association
 - Contribuer positivement à l'ambiance et au bon fonctionnement du groupe
 - Ne pas créer de conflits, division ou perturbation
 - Respecter la confidentialité des échanges
 - Ne pas utiliser MYOM pour promouvoir abusivement des produits, services ou activités personnelles
 - Suivre les consignes des administrateurs et organisateurs lors des événements
-

8. Engagement de MYOM

MYOM s'engage à :

- Organiser des activités communautaires variées (sport, culture, art, sorties, pro...)
- Maintenir un cadre sécuritaire, respectueux et inclusif

- Allouer les fonds collectés aux projets, événements et besoins de l'association
 - Assurer une modération juste et impartiale
 - Rendre l'expérience communautaire enrichissante pour les membres
-

9. Acceptation de la Politique

Toute personne finalisant son adhésion via la plateforme Zeffy ou tout autre moyen mis à disposition déclare :

- Avoir lu et compris cette Politique d'Adhésion
- L'accepter pleinement et sans réserve
- Reconnaître le caractère non remboursable de l'adhésion
- Reconnaître que MYOM peut mettre fin à l'accès en cas de non-respect des règles

Sans acceptation de cette politique, l'accès à la communauté MYOM ne peut être accordé.

10. Contact

Pour toute question liée à l'adhésion :

moroccanyouthofmontreal@gmail.com

